

Experts-comptables et cabinets conseil en financement public : Un duo gagnant au service des entreprises



Innovation, développement international, aides territoriales... Dans la complexité des aides publiques, professionnels et entrepreneurs peuvent s'y perdre et laisser passer de belles opportunités par manque d'information ou de temps face aux démarches à entreprendre. Sogedev fait le point sur la complémentarité d'un expert-comptable et d'un cabinet de conseil en financement public pour maîtriser ces dispositifs et bien conseiller les entreprises accompagnées.

L'Expert-comptable guide le dirigeant dans toutes les étapes de la vie de son entreprise pour lui permettre de développer au mieux ses activités. Il peut ainsi intervenir tant sur des aspects comptables que fiscaux et notamment les aides dont peuvent bénéficier ses clients. Or, ces dispositifs publics s'avèrent parfois aussi vastes et complexes que les problématiques et situations rencontrées par les entrepreneurs, qu'elles relèvent de la R&D ou du développement à l'international. A titre d'exemple, un expert-comptable peut être amené à se pencher sur le cas d'une entreprise innovante à la recherche de financements pour soutenir ses activités de R&D. Les dispositifs de Statut Jeune Entreprise Innovante (Statut JEI), Crédit d'Impôt Recherche (CIR) ou encore Oséo peuvent être conseillés à l'entreprise, à condition que l'expert-comptable en ait connaissance et dispose des compétences techniques et de l'expertise nécessaires pour analyser correctement l'activité de son client, identifier la nature des travaux réalisés et leur éligibilité.

« Les experts-comptables maîtrisent parfaitement les données comptables et fiscales d'une entreprise et s'engagent à sécuriser les comptes. Pour la recherche et l'obtention d'aides publiques, ils reconnaissent la pertinence de l'intervention d'experts en financement public, travaillant au quotidien sur ces problématiques, pour garantir le bon déroulement de ces démarches mais aussi valoriser leurs missions de conseil auprès de leur clientèle », expliquent Thomas Gross et Charles-Edouard de Cazalet, co-fondateurs et Dirigeants au sein de Sogedev.

En effet, un cabinet conseil en financement public apporte une triple expertise technologique, fiscale et financière, indispensable à la bonne constitution des dossiers de

demandes d'aides publiques et le respect des critères d'éligibilité. Dans ce sens, Sogedev s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire composée de consultants qualifiés (docteurs, ingénieurs et consultants financiers...) pouvant obtenir, optimiser et sécuriser en toute intelligence les dispositifs de financement public adaptés aux besoins de l'entreprise.

« Il s'agit donc d'une véritable collaboration entre les deux professions. Un cabinet de conseil en financement public peut accompagner l'expert-comptable dans ses missions et l'entreprise dans son développement. Cette tendance devrait se confirmer ces prochaines années en raison de la demande croissante des entreprises cherchant de tels dispositifs pour pouvoir se développer malgré un contexte économique difficile. De plus, les différentes mesures votées lors de la loi de finances 2011 risquent de venir complexifier l'accès aux aides publiques et de renforcer la demande d'accompagnement des entrepreneurs et des experts-comptables », concluent Thomas Gross et Charles-Edouard de Cazalet.

A propos de Sogedev

Sogedev aide les entreprises à obtenir, optimiser et sécuriser les dispositifs d'aides publiques pour le financement de l'innovation et le financement du développement international. Sogedev répond au besoin grandissant des sociétés innovantes de bénéficier d'un conseil pour les aider dans leurs problématiques de financement public. Elle est aujourd'hui un acteur reconnu sur son marché et est particulièrement appréciée pour la qualité de son expertise et sa réactivité. Depuis sa création, Sogedev a accompli plus de 1000 missions et intervient dans des secteurs d'activité variés tels que les technologies de l'information, les biotechnologies ou encore l'automobile et l'imprimerie. En savoir + www.sogedev.com

Contacts presse

OXYGEN

Ophélie Surini / Aurélie Jeanne

01 41 11 37 83

ophelie@oxygen-rp.com